RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

11e CIRCONSCRIPTION
DES BOUCHES-DU-RHONE

Candidats Indépendants
d'Union Démocratique et Républicaine



Le Candidat :
Maurice BLANC

Le Suppléant :
Hubert de la COMBLE

Electrices, Electeurs,

Mon colistier et moi-même sommes très à l'aise pour affronter le corps électoral dans ces élections législatives. En effet nous ne dépendons d'aucun parti polititique et nous pouvons donc sans aucune contrainte déterminer quels sont les objectifs essentiels que nous entendons respecter, si vous nous mandatez pour vous représenter.

Ces objectifs qui laissent la porte ouverte au dialogue, c'est-à-dire que c'est **avec vous tous et dans l'intérêt de tous** que nous les déterminerons, s'inspirent uniquement des deux grands principes «Liberté et Justice» auxquels nous sommes fermement attachés.

I - Dans le cadre de notre action sur le plan National nous proposons :

a) Le respect de la liberté des citoyens par :

— La création d'une Cour Suprême assurant l'indépendance des pouvoirs et plus spécialement du pouvoir judiciaire à l'égard du pouvoir exécutif.
— La suppression des juridictions d'exception.
— L'amnistie totale pour les faits en rapport avec les évènements d'Algérie.

b) En matière d'Enseignement :

— Développer la construction d'établissements scolaires dans toutes les disciplines, aussi bien dans l'enseignement universitaire, secondaire et primaire que dans le technique et la formation professionnelle.
— Liberté de l'enseignement dans les conditions définies par la loi actuelle.

c) En matière économique et fiscale :

— L'encouragement et le respect de l'initiative privée.
— L'égalité de tous devant l'impôt et la simplification de la fiscalité.
— Reconnaissance du «salaire fiscal» à tous les travailleurs non salariés pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

d) En matière de Logement :

— Simplifier la procédure pour les permis de construire et formation de commissions locales pour statuer.
— Encouragement pour l'accession à la propriété par l'allongement de la durée des prêts, la diminution des apports personnels et la création d'un marché hypotécaire.
– Relance de la construction H.L.M., avec possibilité d'accession à la propriété.
— Indemnité de logement aux personnes âgées.

e) En matière Agricole :

— Meilleure formation technique des jeunes agriculteurs par des maîtres qualifiés.
— Organisation des marchés.
— Fixation des prix en fonction du coût de la production.
— Indexation des prix agricoles.
— Suppression des importations quand cela peut nuire à la production nationale (comme c'est le cas du vin)

f) En matière de Politique Intérieure :

— Partisan de la stabilité gouvernementale tout en respectant les règles de la Démocratie.

— Amélioration constante du niveau de vie et réalisation permanente du plein emploi par l'expension économique.

g) En matière de Politique Etrangère :

— Accélération de la construction de l'Europe.

— Admission de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun.

— Poursuite et consolidation de l'ouverture à l'Est, sans pour cela renier l'Alliance Atlantique.

— Réduire l'aide aux pays sous-développés, ce qui permettrait **l'abaissement à 60 ans de la retraite pour tous les Français** dont le minimum ne serait pas inférieur à 90°/₀ du S.M.I.G., soit 10,00 fr. par jour. Et, permettrait également de verser une **retraite égale à 75°/₀ du revenu**, constaté lors de la cessation d'activité, lorsque pour un ménage il est égal ou inférieur à 25.000 fr. par an. Ce qui libèrerait des emplois et permettrait à la jeunesse de trouver du travail.

II - Dans le cadre de notre action sur le plan Local nous proposons :

— Obtenir au plus vite le classement de notre région en Zone III, pour permettre aux industriels de s'implanter (Dans cette éventualité nous avons déjà des promesses personnelles qui nous ont été formulées si nous sommes élus).

— Intervenir pour que l'équipement des Zones Industrielles devienne effectif.

— Faciliter les petites communes de notre circonscription lorsqu'elles demandent de petites industries.

— Développer le tourisme et l'hostellerie par une politique dynamique aussi bien sur le Nord de la circonscription que sur Arles et la Camargue.

— Veiller à ce que l'aménagement de la Camargue en Parc Régional ne porte pas atteinte aux droits des propriétaires inclus dans le périmètre visé.

— Accélération de l'aménagement Rhin-Rhône et intervenir pour que **dans l'immédiat** on procède au déroctage du seuil de terrain du Rhône, pour permettre aux bateaux de remonter jusqu'à Arles et que la ville retrouve tout de suite une vocation maritime et fluviale.

— Mise à exécution du programme hospitalier sur la circonscription.

— Meilleure défense des producteurs de produits agricoles par application des critères énoncés précédemment.

Comme vous pouvez le voir le programme est vaste et il y a beaucoup à faire. Tant sur le plan national que sur le plan régional, l'action du Député doit être constante et vigilante. Cette action ne doit lui être guidée que par le souci de servir la France et sa circonscription, sans discrimination d'idée politique ou de préférence communale. C'est pour cela que nous sommes partisans d'une loi qui interdirait le cumul des mandats politiques, pour qu'un Député-Maire ne soit tenté d'avantager sa mairie au détriment des autres communes.

Nous sommes décidés à prendre nos responsabilités, et avec votre appui massif et votre collaboration, nous réaliserons ce programme.

Notre victoire sera la votre, elle sera celle de tous les électeurs de bon sens qui auront su discerner où était la défense de leurs intérêts.

Votez... Votez tous... Faites voter

pour les Candidats INDÉPENDANTS d'Union Démocratique et Républicaine

Maurice BLANC

Opticien, Membre de la Chambre de Commerce
Président des Commerçants et Artisans

SUPPLÉANT :

Hubert de la COMBLE

Technicien Industriel

IMP. J. CHAUVET. ARLES